

CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 3 | BELVÉDÈRE

Compte rendu

Séance du 4 juin 2025 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier

M. Julien Beaudet, conseiller de quartier

M. René Jacob, conseiller de quartier

Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier

M. Normand Roy, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENTS :

M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier

Postes vacants (1)

ASSISTANCE : 3 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-06-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 26 février 2025

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 26 février 2025, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. Normand Roy de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-06-02



Suivis :

- a. **Ville amie des monarques** : Le concept sera intégré dans les aménagements. Mme Madeleine Robillard informe qu'elle a des réserves de semences à offrir à la Ville.
- b. **Interdiction de stationnement pour l'hiver sur la rue des Érables** : Cette demande avait été faite depuis un an, en juin. Son traitement a été retardé en raison de facteurs internes. La demande a été renvoyée au CCSRM pour analyse.
- c. **Intersection 6^e Rue et rue des Érables** : La présidente a sollicité la policière-relais pour qu'elle fasse de la surveillance dans le secteur. Une carte d'appel a été ouverte.
- d. **Parcs** : Le parc Sabourin appartient maintenant à la Ville de Val-d'Or, de même que le parc Dupuis. Le projet de parc éducatif sur la circulation pourrait voir le jour, mais pas forcément au parc Sabourin.

4- Élections – 1 poste vacant

- a. **Élection** : Un poste demeure vacant au sein du conseil de quartier, ainsi qu'un poste substitut, possiblement à pourvoir. Une citoyenne ayant manifesté son intérêt avant la rencontre est présente pour soumettre sa candidature. Il s'agit de Mme Martine Dufour, qui, après avoir présenté ses motivations, est nommée pour un mandat de deux ans.
- b. **Transmission à la Ville : recommandation d'entériner l'élection d'un conseiller**
Il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. Julien Beaudet, de recommander au Conseil de ville d'entériner l'élection sans opposition de Mme Martine Dufour pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-06-03**5- Projet de quartier**

- a. **Verdissement - Maison des aînés et alternatives : Suivi** : La Ville avait rencontré une première fois le CISSSAT. Cette rencontre de démarrage visait à prévoir le projet de verdissement de la Maison des aînés et alternatives.
Lors d'une deuxième rencontre le 21 mai 2025, qui avait pour but de poursuivre les discussions sur les aménagements possibles et la plantation d'arbres, la Ville s'est rétractée sur le montant qu'elle avait dit investir dans le projet, car le CISSSAT ne s'engageait pas à planter 10 000 \$ d'arbres. Le conseil de quartier souhaitait avoir une plantation d'arbres.
Puisque le CISSSAT investira finalement 7500 \$ en arbres et 2500 \$ en fleurs, la Ville investira donc 7500 \$ en arbres. La plantation est incluse dans le prix. Quelques arbustes seront plantés pour avoir des hauteurs différentes dans l'aménagement.
- b. **Disque-golf 2025 – Projet d'agrandissement du parcours : Présentation de projet** : M. Francis Martin, président du Club de Disque-Golf Vallée-de-l'Or depuis 2022 et instigateur du parcours actuel au parc Belvédère, présente un projet visant à doubler le parcours existant, en ajoutant 9 trous aux 9 déjà en place, pour une boucle totale d'environ 2 kilomètres.

Grâce à un appui financier du Service des sports et plein air en 2025, le Club a pu retenir les services d'un designer professionnel pour concevoir un plan



d'aménagement. Le conseil de quartier est maintenant sollicité pour contribuer financièrement à bonifier ce montant, ce qui permettrait de :

- planifier l'agrandissement du parcours à 18 trous;
- définir les aménagements requis et les équipements nécessaires;
- estimer les coûts de réalisation (visite du designer prévue fin mai/début juin).

L'objectif est de garantir un parcours de qualité, accessible et bien intégré au site.

M. Martin précise que le disque-golf est un sport inclusif, accessible à tous les âges et toutes les conditions sociales. Des précautions seront prises pour préserver l'environnement et la quiétude du parc :

- Les arbres seront sélectionnés avec soin pour le traçage du parcours;
- Le tracé évitera les extrémités du parc et la zone de ski alpin, afin de ne pas encourager l'accès aux véhicules motorisés;
- Le site demeurera accessible librement de 10 h à 18 h, comme actuellement;
- Une ligue officielle est aussi offerte pour ceux qui souhaitent aller au-delà du jeu libre;
- L'entretien du parcours forestier sera minimal, avec une corvée annuelle prévue.

Résolution – Appui financier au projet d'agrandissement du parcours de disque-golf

Considérant la présentation de M. Francis Martin, président du Club de Disque-Golf Vallée-de-l'Or, concernant le projet d'agrandissement du parcours actuel situé au parc Belvédère ;

Considérant que le projet prévoit l'ajout de 9 trous aux 9 existants, pour former un parcours complet de 18 trous, représentant environ 2 kilomètres de marche ;

Considérant que ce projet bénéficie déjà d'un soutien du Service des sports et plein air et qu'il vise à offrir un aménagement de qualité, accessible à tous les groupes d'âge ;

Considérant les retombées positives anticipées en matière de loisirs, d'inclusivité et de mise en valeur du parc Belvédère ;

Le conseil de quartier de Belvédère a résolu d'accorder une contribution financière de 2 500 \$ pour soutenir le projet d'agrandissement du parcours de disque-golf. Proposé par M. Normand Roy, appuyé par M. Julien Beaudet.

6. Ouverture au sol clôturée | Rue Roland-Audet et rue des Hauts-Bois : M. Julien Beaudet soulève une inquiétude concernant une ouverture au sol clôturée à l'intersection des rues Roland-Audet et des Hauts-Bois. Il exprime une crainte pour la sécurité des enfants, notamment en raison de la forte densité de population dans le secteur. Une relance à la direction générale sera effectuée afin d'obtenir un suivi sur la situation.



7. Alignement de la rampe d'accès piétonne – Intersection boulevard de l'Hôtel-de-Ville / boulevard Sabourin : Une demande formulée par M. Beaudet concernant l'alignement de la rampe d'accès piétonne à cette intersection sera transmise au CCSRM (Comité consultatif de sécurité routière et de mobilité) pour analyse.

8. Activités à venir :

a. Appel au bénévolat – Fête nationale 2025 : La présidente invite les citoyennes et citoyens à s'impliquer comme bénévoles pour la Fête nationale 2025, qui se tiendra le 24 juin prochain à Val-d'Or.

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le [formulaire](#) d'inscription prévu à cet effet.

b. Autres activités estivales : Pour en savoir plus sur les activités à venir dans notre municipalité, consultez le calendrier du site Web de la Ville au : <https://www.ville.valdor.qc.ca/calendrier>, ou encore le calendrier culturel du Service culturel : <https://culturevd.ca/offre-culturelle/calendrier/>.

c. Varia

a. Passage piétonnier - Rue Bérard / 6^e Rue : Le retraçage des lignes jaunes est demandé.

b. Bureau de poste : L'emplacement du nouveau bureau de poste est permanent. M. Robillard souhaiterait qu'un stationnement pour personnes à mobilité réduite soit aménagé devant. La demande sera acheminée au CCSRM.

c. Participation - Séance de surveillance policière : Mme Madeleine Robillard est intéressée à participer à une séance de surveillance policière. Ce sera transmis.

d. Descentes de trottoirs – boulevard de l'Hôtel-de-Ville : Une demande est formulée afin de réaménager les descentes de trottoirs (« bateaux ») sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville, dans le but de faciliter l'accès aux trottoirs, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les cyclistes.

e. Asphaltage - rue Sévigny : La rue Sévigny sera asphaltée cette année. En savoir plus, consulter le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 : https://www.ville.valdor.qc.ca/uploads/news/Documents/2024/Programme_immobilisations_2025-2026-2027.pdf.

10- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 20 août prochain en présentiel à 19 h à l'hôtel de ville de Val-d'Or à la Salle des caucus.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. René Jacob, de lever la séance. Il est 20 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2025-06-04

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

